

## CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

## LA PLATEFORME AMAROK E-SANTÉ : “LE CAPITAL SANTÉ DES DIRIGEANTS EST LE PREMIER ACTIF IMMATÉRIEL D’UNE PME”

AMAROK – OLIVIER TORRES



### CONTEXTE

La santé mentale et physique des dirigeants, entrepreneurs et travailleurs indépendants est une composante essentielle de la réussite et de la pérennité de leur activité.

En partenariat avec l'Observatoire Amarok , l'APST41 propose un accès à la plateforme Amarok E-Santé dédiée à l'évaluation de la santé globale et à la prévention contre les risques d'épuisement des chefs d'entreprises.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de prévention des risques professionnels et d'amélioration de leur qualité de vie au travail.

### OBJECTIFS

- **Amarok e-Santé** est une initiative qui vise à **aider les dirigeants d'entreprise à mieux comprendre, gérer et suivre leur santé au travail** grâce à un questionnaire d'auto-évaluation identifiant les facteurs de stress (stresseurs) et de satisfaction (satisfacteurs) liée à leur activité professionnelle.
- Cette plateforme permet également aux dirigeants d'entreprises de **suivre l'évolution de leur santé au fil du temps grâce à des évaluations régulières.**

### DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Un questionnaire permet de sélectionner les facteurs pathogènes et salutogènes applicables à l'expérience personnelle récente du dirigeant, parmi une sélection de facteurs que l'Observatoire Amarok a identifié, au cours des travaux de recherche, comme pertinents dans la qualification du risque d'épuisement.
- La communication d'un taux de risque d'épuisement professionnel issu de la sélection des facteurs par l'Utilisateur.
- L'accès à un formulaire de contact pour bénéficier d'un rappel et d'un accompagnement par les psychologues et professionnel de santé du service.

### Offre socle

#### Pour qui ?

- Dirigeants d'entreprise
- Travailleurs indépendants (offre spécifique)

Ces actions peuvent être intégrées dans une stratégie de prévention globale pour tous les adhérents de l'APST41.

#### Intervenants

Professionnels de santé, psychologues du travail, préventeurs

### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Contactez votre service de santé au travail via :
- Téléphone : 02 54 52 41 41

### CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 41 41